

« Personnalité Otage » I-247

- K.50 - K.48 - PO -

Nom : PERAUD

Prénom : Pierre

Date naissance : 17 mai 1897

Lieu de naissance : Jonzac (17500).

N° Matricule à Flossenbürg : non immatriculé. à Neuengamme : 37651

Situation familiale avant l'arrestation : marié, 1 enfant.

Situation professionnelle : Secrétaire en chef du sous-préfet.

Domicile : Jonzac (17500).

ARRESTATION : le 10 juin 1944 à Jonzac (17500).

Circonstances d'arrestation : *Lettre du ministre des ACVG le 15 octobre 1957 qui lui attribue le titre de DR. L'intéressé a présidé, par délégation de M. le Préfet de la Charente-Maritime, les Commissions des déportés et internés politiques, et résistants de ce département. Il affirme avoir établi de faux papiers pour le STO et pour des Israélites, et d'avoir fourni des renseignements à l'OCM. Selon Nelson Fumeau, médaille de la Résistance : "Très bien placé, il a fait de nombreuses fausses cartes d'identités ainsi que des passeports. Quand la Gestapo venait à la sous-préfecture de Jonzac demander des renseignements sur des personnes suspectes de résistance, M. Péraud s'arrangeait pour donner de faux renseignements et pour prévenir de suite les personnes intéressées". "Inscrit en tête d'une liste de suspects par la Feldkommandantur 540 de Jonzac", dénoncé par un collaborateur.

Lieux d'emprisonnement : Poitiers, Compiègne.

Date de départ de Compiègne : Le 15 juillet 1944 pour Neuengamme.

DÉPORTATION : « Personnalité-Otage ».

Camps et Kommandos successifs : Arrive à Neuengamme le 18 juillet dans le transport qui comprend plus de 1500 détenus. Dans ce nombre sont incluses 326 personnalités considérées comme « Personnalité Otage (PO) ». A ce titre les détenus bénéficient de conditions particulières dans le camp.

Evacué le 12 avril 1945 vers Theresienstad (Terezin) puis le 30 vers le kommando spécial de Brezany les deux dépendant de Flossenbürg.

Date et conditions de sa libération : Libéré le 08 mai 1945 à Brezany (Tchécoslovaquie), par les Russes.

Rapatriement : le 18 mai 1945 par Paris (Hôtel Lutétia).

RETOUR A LA VIE CIVILE :

Réinsertion dans son environnement (familial-social-professionnel) :

Difficultés ou non à reprendre une vie normale :

Autres informations et sources : Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche :